



Commission Aménagement, Urbanisme, Plan directeur et Mobilité, CAMUP

Rapport de commission

« Aménagement du passage des chats »

Membres présents : René Gisiger, Valentin Savigny, Christian Cheyroux (Pdt), Bénédicte de Raemy, Patrick Rellstab, Yvan Martignoni, Anouk Bellaoud-Meylan

Membres excusés : Olivier Scheib,

Délégué du CA : Fernand Savigny

Date de séance : 15 mai 2025

Mandat :

La commission doit se déterminer sur l'acquisition de terrain au passage des chats, suite à la décision du CM du 10 avril 2025.

Exposé :

En son milieu, le passage des chats traverse ce qui est appelé une place. La parcelle cadastrée relative à ce passage public ne correspond pas au cheminement réel, ni à une voirie pour véhicule à quatre roues.

Le Conseil administratif propose un réaménagement de la place d'une part en une voirie conforme à l'usage et d'autre part, en une partie verte à l'intention du public.

Cette proposition nécessite la cession d'environ 11m² et l'achat d'environ 210m², à CHF 500,-/m², soit, avec les frais inhérents à ~CHF 130K, sans compter les frais d'aménagement non chiffrés, estimés à CHF 140K.

Différents aspects sont discutés, notamment l'aménagement de cette place pour le public, les stationnements, les servitudes, les sous-sols, des alternatives moins onéreuses.

Conclusion :

La conclusion est double :

1. Les membres présents de la commission, par 2 voix pour, 4 voix contre, 1 voix d'abstention refusent l'acquisition présentée.
2. Les membres présents de la commission, par 4 voix (Pdt) pour, 3 voix contre, 1 voix d'abstention demandent que soit étudié un autre scénario moins onéreux permettant principalement l'établissement de la voirie.

La commission propose au Conseil municipal d'accepter ces décisions et ce rapport approuvé par les membres présents.

Christian Cheyroux

2025-05-15